



## Lettre de privilège - renouvellement d'un prêt à taux fixe avec versements mensuels de capital et d'intérêts

Nom de l'emprunteur : \_\_\_\_\_

Nom du coemprunteur : \_\_\_\_\_

Numéro du prêt : \_\_\_\_\_ Montant autorisé du prêt : \_\_\_\_\_ \$

**Veillez indiquer la différence de taux applicable selon le programme de prêt choisi.**

**Taux du programme de prêts - Alliances de distribution :** Taux préf\* + \_\_\_\_\_ % Tel qu'indiqué à la demande de prêt investissement.

**Taux du programme de prêts sélect B2B Trust :** Taux préf\* + \_\_\_\_\_ % Tel qu'indiqué à la demande de prêt investissement.

**Taux du programme de prêts investissement standard de B2B Trust :** Taux préf\* + \_\_\_\_\_ % Selon la grille standard de B2B Trust applicable à des prêts de nature et de montant similaires.

À titre de titulaire d'un prêt B2B Trust portant le numéro de compte ci-dessus, ayant modifié les conditions dudit prêt afin de permettre le paiement d'un taux fixe pour une période de deux ans, veuillez noter que j'ai choisi de continuer à payer un taux fixe de \_\_\_\_\_ % pour une période supplémentaire de deux ans suivant le prochain versement mensuel, et j'accepte d'effectuer des versements mensuels de capital et d'intérêts au montant de \_\_\_\_\_ \$.

Pour ces motifs, et jusqu'à la fin de la période de deux ans à taux fixe, B2B Trust accepte de ne pas vendre les titres remis en garantie pour assurer le remboursement du prêt, sous réserve que les conditions de mon entente de prêt originales soient respectées, à l'exception des dispositions relatives aux appels de marge.

Je comprends que le taux d'intérêt variable original, soit le taux préférentiel + \_\_\_\_\_ %, s'appliquera à partir de la fin de la période de deux ans à taux fixe.

Je comprends que si, pendant la période de taux fixe, je ne respecte pas une des conditions de mon prêt, à l'exception des dispositions relatives aux appels de marge, B2B Trust sera autorisé à vendre les titres selon l'entente de prêt.

Cette entente ne constitue pas une novation du prêt original, mais une modification de certaines conditions.

J'ai pris connaissance de cette lettre de privilège et je consens à y être lié.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'emprunteur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du coemprunteur

\_\_\_\_\_  
Date

\* Le Taux préférentiel est le taux d'intérêt annuel que retient et affiche de temps à autre B2B Trust à titre de taux de référence en vigueur (le « Taux préférentiel »).